

Par ailleurs, on peut contribuer à freiner la propagation de la tuberculose, de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires en respectant les mesures suivantes :

- rester à la maison si l'on ne se sent pas bien;
- respecter la distanciation physique;
- tousser et éternuer dans sa manche;
- se laver les mains souvent;
- éviter de se toucher le visage;
- jeter immédiatement tout papier-mouchoir usagé;
- s'abstenir de fumer à l'intérieur ou près des autres, et surtout des bébés.

Pour d'autres renseignements concernant la tuberculose et sur les signes, les symptômes, le dépistage et le traitement de cette maladie, veuillez consulter le site www.gov.nu.ca/fr/sante/information/la-tuberculose ou livehealthy.gov.nu.ca/fr.

###

Relations avec les médias :

Danarae Sommerville
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-6346
dsommerville1@gov.nu.ca

ᐱᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ ᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ ᐱᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ ᐱᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ ᐱᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ, ᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ, ᐱᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ ᐱᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐᕋᕐ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat itut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.